

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 17 (1980-1983)

Heft: 4

Artikel: Les livres illustrés au XVe siècle à Genève et à Lyon : collaboration ou concurrence?

Autor: Lökkös, Antal

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES LIVRES ILLUSTRÉS AU XV^e SIÈCLE A GENÈVE ET A LYON: COLLABORATION OU CONCURRENCE?

par Antal LÖKKÖS

«Il ne se peut revocquer en doute que la commodité de Genève ne soit l'incommodité de France» — cette phrase qui figure dans un Mémoire adressé au roi Henri IV par les marchands de son royaume illustre bien les relations souvent ambiguës entre Genève et Lyon¹.

Quand on examine la situation économique à Genève et à Lyon au XV^e siècle, on peut constater qu'elle dépend de facteurs identiques et que son évolution présente les mêmes caractéristiques. En effet, l'équilibre de l'économie genevoise, tout comme celui de Lyon, est fondé sur des échanges internationaux de marchandises et de monnaies, car le commerce n'est guère alimenté par les industries régionales. Ce sont les foires qui attirent les marchands et favorisent leur établissement dans la cité qui, grâce à sa situation géographique, est en mesure de leur offrir bien des avantages.

Obligées de manœuvrer de manière à sauvegarder leur économie, les deux villes entrent assez tôt en une concurrence souvent acharnée. L'ordonnance royale de 1462 selon laquelle les foires lyonnaises doivent se dérouler en même temps que celles de Genève marque un pas décisif dans la lutte pour la première place dont les conséquences seront désastreuses pour notre ville.

C'est grâce aux mesures énergiques prises par le duc Amédée IX et Yolande de Savoie que Genève arrive, vers 1480, à se reprendre

¹ Jean-François BERGIER, *Les foires de Genève et l'économie internationale de la Renaissance*. Thèse de Genève, 1963.

et à se maintenir à un niveau acceptable jusqu'à la fin du siècle. Les foires lyonnaises, il est vrai, ne sont pas à l'abri d'une crise, elles non plus, témoin celle qui les frappe entre 1484 et 1494, décennie correspondant à la reprise de l'économie genevoise et au renouveau des foires dans la cité.

L'introduction de l'imprimerie ne pouvait être que bénéfique pour les deux villes, privées l'une et l'autre d'industries solides. C'est le 17 septembre 1473 que le commanditaire Barthélemy Buyer fait imprimer le premier livre à Lyon, le *Compendium breve* du cardinal Lothaire. «Lyon n'est pas encore une très grande ville en 1473 et la rapidité de l'essor de l'imprimerie y demeure un problème», écrit Henri-Jean Martin dans son étude publiée à l'occasion du cinquième



Fig. 1

centenaire de l'imprimerie à Lyon². Cet essor rapide a pourtant une explication: les foires. Lyon n'est pas un centre culturel; il n'y a ni cour princière ni université pour attirer les imprimeurs en quête de conditions idéales d'établissement. En revanche, les foires assurent l'ouverture sur l'extérieur et donnent la possibilité d'écouler la marchandise et vers les autres villes de France et vers les marchés de l'étranger. D'où l'arrivée, en grand nombre, d'imprimeurs d'origine allemande, italienne et, un peu plus tard, française. Rien qu'au cours du XV^e siècle, on en comptait une bonne cinquantaine. (Pour

²Henri-Jean MARTIN, «Le rôle de l'imprimerie lyonnaise dans le premier humanisme français» dans *L'humanisme français au début de la Renaissance: colloque international de Tours*. Paris, Vrin, 1973 (De Pétrarque à Descartes; 29).



Fig. 2

comparaison: à Genève, à la même époque, il n'y en avait que six dont trois seulement d'importance.) L'établissement de ces imprimeurs nouvellement installés à Lyon fut encore favorisé par de nombreux privilèges, dont la modération des taxes, par exemple, accordée pendant les dix premières années, privilège qui contribua singulièrement au développement de l'imprimerie en cette ville. Les commanditaires y sont également nombreux: ce sont eux qui avancent les fonds pour promouvoir la production et pour organiser l'écoulement des livres pendant les foires. Le premier livre déjà doit son existence à un commanditaire!

Les conditions économiques étant, grosso modo, les mêmes, pourrait-on parler d'un milieu culturel plus favorable à la promotion de ce nouvel art à Genève qu'à Lyon? La situation, sous cet angle-là aussi, aurait dû être la même. Genève, comme Lyon, abrite un évêché et plusieurs couvents mais ne possède pas d'université, et le gros de la population y est constitué de marchands et d'artisans. Disons simplement que le premier imprimeur établi à Genève fut attiré par l'aspect économiquement favorable de la cité plutôt que par le rayonnement de sa culture. Il n'est donc pas étonnant que l'arrivée, en 1478, d'Adam Steinschaber coïncide avec la réjouissante reprise des foires. D'ailleurs, la sortie des quatre livres pendant la première année de son activité suit fidèlement le calendrier des foires: 24 mars, la foire de Pâques; août, la foire d'été; 9 octobre et 28 novembre, les foires d'automne et d'hiver.

Dès la première année de son existence, l'imprimerie genevoise révèle le profil bien caractéristique de sa production. En effet, les quatre premiers livres sont en français et deux d'entre eux seront des romans de chevalerie. Les Lyonnais adopteront presque la même politique de production: imprimer le plus d'ouvrages possible en français, en mettant l'accent sur le roman et les récits. «...les Lyonnais s'inspirent volontiers d'exemples genevois, et ils deviennent ainsi grands spécialistes de la publication de romans de chevalerie³...»

Quel est le secret du succès des romans imprimés à Genève? Tout d'abord, la grande variété des textes. Douze titres furent publiés, et presque tous fréquemment réédités, qui sont, à quelques rares exceptions près, des éditions princeps du texte ou des premières

³ *Idem.*

éditions en version française. Chose à remarquer, tous ces textes sont sortis à Genève avant leur publication à Lyon.

«*Pictura est laicorum scriptura*» — les imprimeurs genevois sont conscients de la justesse de l'adage et leurs romans seront abondamment illustrés. «Et pour ce que Maistre Loys Garbin cytoyen & imprimeur de genesue a este par aulcuns sollicité de l'imprimer à la décoration de l'hystoire et visible délectation des liseurs & à la consolation des désirans: il a fait faire les hystoires [images] devant les chapitres pour rendre la dicte hystoire plus fructueuse au plaisir de chacun⁴...»

Parmi les questions que posent les débuts de l'imprimerie à Genève, il y en a une à laquelle il est bien difficile de donner une réponse, c'est celle de l'origine des gravures qui illustrent les premiers livres. Y avait-il des artistes à Genève capables de les exécuter ou furent-elles achetées ailleurs, à Lyon par exemple où, à cette époque, le nombre des cartiers et des tailleurs d'images était impressionnant. De tels artisans, il en existait sûrement à Genève, mais les documents qui attesteraient leur présence nous font défaut. Il est néanmoins troublant de constater que le style et la facture des gravures qui figurent dans les impressions genevoises ne les rapprochent pas des produits des ateliers lyonnais. Et pourtant nous sommes frappés par la ressemblance de certains bois qui ornent des romans ou d'autres livres sortis des presses genevoises et lyonnaises. Voilà le problème de la collaboration ou de la concurrence posé!

Dans son étude intitulée *L'apparition du livre à Lyon*, Henri-Jean Martin fait part de son observation: «Longtemps encore, les Lyonnais... feront venir de l'extérieur les bois dont ils auront besoin. Souvent, cependant, ils ne pouvaient pas acheter ou louer les planches nécessaires. Il leur fallait alors les faire copier. Pour ce faire, le graveur reportait fréquemment son modèle sur le bois à tailler si bien que l'illustration se trouvait reproduite à l'envers. Dans certains cas, lorsque le copiste était trop novice, l'image obtenue pouvait présenter de véritables contresens dans la taille des traits. Parfois aussi... l'artiste pouvait donner de son modèle une interprétation libre et réaliser une œuvre en partie originale⁵.»

⁴ David AUBERT, *Olivier de Castille et Artus d'Algarbe*. Genève, Louis Cruse, [avant 1492].

⁵ Henri-Jean MARTIN, «L'apparition du livre à Lyon» dans *Le siècle d'or de l'imprimerie lyonnaise*. Paris, 1972.



Fig. 3



Fig. 4

Beaucoup d'autres possibilités existent. Dans certains centres importants, on constitue un fonds de planches d'illustrations. Ces planches passent d'un atelier à l'autre, moyennant finances, vraisemblablement. Primitivement, les gravures sont conçues pour un ouvrage précis. Un confrère les reprend, soit pour la réimpression du même ouvrage, soit encore pour un livre différent. Et si l'image ne correspond pas exactement au contenu du nouveau livre, on la modifie allégrement. L'exemple suivant illustre bien ce procédé. Dans un livre d'Orose imprimé en 1491 par Vérard à Paris, figure un bois qui représente Romulus et Remus emmaillotés. Cette même gravure réapparaît plus tard dans une Bible imprimée pour Vérard, mais l'un des jumeaux a disparu et l'image porte la légende: Moïse sauvé des eaux. Plus près de chez nous, le très populaire *De viribus herbarum* de Macer Floridus, dont le premier tirage illustré paraît à Genève dans l'atelier de Jean Belot, vers 1495, fut souvent édité au cours du XV^e siècle. La gravure principale représente un médecin dans son cabinet de travail en train d'écrire. Derrière lui, sur une étagère, se



Fig. 5

trouvent un bocal et un urinal. La gravure sera reprise dans la *Via salutis* imprimée par Guillaume Balsarin le 28 novembre 1498 à Lyon. Cette fois, le graveur a fait disparaître et le bocal et l'urinal, ustensiles de médecin, qui ne sont pas compatibles avec l'image d'un auteur ecclésiastique.

Il faut encore rappeler que la notion de droit de la propriété n'était pas aussi clairement définie au XV^e siècle qu'aujourd'hui, et que l'inobservation du droit intellectuel ne fut pas aussi sévèrement poursuivie. Les artistes s'inspiraient du travail des autres sans aucun scrupule.

Nous sommes dans l'impossibilité de citer des cas probants dans le domaine de la collaboration. On parle vaguement du séjour à Genève de l'imprimeur lyonnais Jacques Arnoullet sans qu'il y en ait une preuve tangible. Tout ce que nous savons c'est qu'une partie du matériel utilisé par Jean Belot à Genève se retrouvera, après sa mort,



M celluy temps estoit roy des Bourguignons guidengus lequel auoit quatre filz de grant eage/dont le premier auoit nom agabondus qui succeda au royaume & occist de glayue Dng sien frere la marie nomme hispericus qui auoit deux belles filles & fist noyer sa femme. Et l'ancienne fille qui auoit nom Trosne bannit de son pays & l'enuoya en

Fig. 6



Fig. 7

chez Olivier Arnoullet, fils et héritier de Jacques. Et le *Roman des sept sages de Rome* sorti de ses presses vers 1520 reprendra toutes les gravures qui ornèrent les éditions données par Louis Cruse en 1492 et 1494 et réutilisées par Jean Belot en 1498.

Un commanditaire genevois, un seul, s'adressera à un imprimeur lyonnais. Ainsi le *Missel à l'usage de Genève* sera imprimé par Jean Fabri en 1491 à Lyon, mais aux frais de Jean de Stalle, citoyen de Genève, selon les indications du colophon. Ce fait unique est aisément explicable. Louis Cruse, le grand imprimeur du moment, n'est pas outillé pour l'impression des missels et le futur spécialiste de missels, Jean Belot, n'est pas encore à Genève. Chose curieuse tout de même: la gravure à pleine page représentant la Vierge a dû être exécutée à Genève par un artiste local car le style du bois rappelle étrangement celui des gravures du roman d'Olivier de Castille et celui de la planche qui figure dans la *Confession d'Olivier Maillard* (deux ouvrages imprimés par Cruse à la même époque). Et c'est le même procédé à tailles croisées qu'a utilisé le graveur.

Les livres édités à Lyon s'appuyant sur du matériel d'illustration d'origine genevoise épuisent presque toutes les possibilités de l'utilisation, allant de la libre interprétation à la copie conforme. Un



¶ **E**y commēce le romāt de la rose
 Du tout lart damours est enlose.

Qui ne tint pas songes a lobes
 Aincois escript la vision

Fig. 8

des exemples les plus frappants de la copie sera, comme l'ont remarqué C. Dalbanne et E. Droz déjà⁶, celui de la *Patience de Grisélidis* d'après une nouvelle de Pétrarque. Imprimé par Cruse vers 1482, le petit livre contient douze gravures dont plusieurs répétées qui seront fidèlement recopiées dans l'édition lyonnaise sortie d'un atelier anonyme vers 1495. Il résulte de la copie exécutée d'après l'image que le côté gauche devient le côté droit (*fig. 1 et 2*). Mais il y a d'autres faits qui aident à dévoiler la supercherie. Le dessin original est conçu en fonction du miroir du texte, tandis que la copie suit rarement les dimensions de la nouvelle composition typographique; elle sera, en général, moins large que le miroir du nouveau livre. Certains imprimeurs dont le sens esthétique était plus développé ou qui,

⁶ Claude DALBANNE et Eugénie DROZ, *L'imprimerie à Vienne en Dauphiné au XV^e siècle*. Paris, E. Droz, 1930.

simplement, furent moins pressés de lancer le livre sur le marché, eurent l'initiative de remplir l'espace vide par une bordure également gravée sur bois.

Le roman de Jean Bagnion *Fierabras le Géant* jouissait de la prédilection des imprimeurs genevois et lyonnais. La liste des tirages est impressionnante. L'édition princeps, sans illustration, sort des presses d'Adam Steinschaber en 1478 déjà. Une année plus tard, c'est Simon Dujardin qui réimprime le roman, à Genève toujours. La première édition illustrée sera l'œuvre de Louis Cruse, le 13 mars 1483. A Lyon, nous en connaissons six éditions datées. A partir du 14 novembre 1484, Guillaume Le Roy en donne trois, tandis que Jacques Maillet (1489), Martin Havard (1496), Pierre Maréchal et Barnabé Chaussart (1501) signeront une édition chacun. Guillaume Le Roy prend pour modèle l'édition de Cruse, les autres procéderont de la même façon ou imiteront les copies faites par Le Roy. La grande gravure de *Fierabras* et la planche finale représentant la cour de Charlemagne (*fig. 3 et 4*) seront plus ou moins librement imitées et le



Le roman de la rose
Ou tout l'art d'amours est enclose

Des biens aux gens et des ennuyz
Que les plusieurs songēt par nuytz

Fig. 9

reste des bois simplement copié (fig. 5 et 6). Il est intéressant de remarquer que la réplique de l'image déjà copiée remettra les personnages dans la position de l'original (fig. 7).

Le problème de l'originalité que pose l'*Histoire de la belle Mélusine* de Jean d'Arras se complique par le fait que la première édition allemande de 1474 contient des gravures qui auraient pu inspirer l'artiste de la «Mélusine genevoise» de 1478. En partant de là, il serait un peu téméraire d'être catégorique et d'affirmer que la «Mélusine lyonnaise» donnée par Gaspard Ortuin vers 1485 suit le modèle genevois plutôt que le modèle allemand. Il est tout de même curieux de noter que la sixième édition allemande de Matthis Hüpffuff à Strasbourg copie fidèlement les bois qui figurent dans l'édition d'Ortuin de 1485!

Le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris paraît, dans sa première version illustrée, vers 1481, chez Jean Croquet à Genève (fig. 8). C'est vers 1486 que verra le jour l'édition lyonnaise de Guillaume Le Roy (fig. 9), ouvrant le chemin aux tirages successifs. Le graveur lyonnais s'est inspiré librement du modèle genevois,



Fig. 10

Le lecteur

Quāt ieuz bien tout entendu et ouy
 frayeur me print moult merueilleuse i grāde
 entendement fut loz esuanouy
 de qui conseil ieuz a mon het ouy
 et mesueillay cōment partant de sclandre
 mais pour luy faire en ce cas vne offrande
 ma plume pris pour maconner ceste euvre
 ou ma folie euidamment de sceure
 pierre ne pult humeur de basme rendre
 ne dure teste ataindre a bien haulte stille
 pour ce submeetz le sens qu'on pult cy prendre
 a tous lisans a qui plaita lent ordre
 quilz excusent mō iens tr. smhabelle
 les priās se tiens a acprendre
 que doucement le me vueillent apprendre
 et remonstret sen scray plus habille

Cy finist la dance des aveugles
 imprimee a genesue

gardant la disposition des personnages de l'original, mais voulant en enrichir le dessin. Un cas semblable est à observer dans la *Danse des aveugles* de Pierre Michault. L'impression genevoise de Louis Cruse datant des années 1479-1480 (fig. 10) contient des gravures d'une facture simple mais non dénuée de suggestion artistique face au



Fig. 11

réalisme plus « travaillé » des bois lyonnais utilisés pour l'édition provenant de l'atelier de Guillaume Le Roy, vers 1485 (*fig. 11*), et repris plus tard, en 1492, par Heremberk et Topié.

Les romans à succès qui paraissent, illustrés ou non, à Genève au cours du XV^e siècle seront republiés, sans exception, par les imprimeurs lyonnais qui utiliseront soit le texte, soit le matériel d'illustration du modèle genevois. Malgré l'absence de documents qui feraient part de la préoccupation des imprimeurs de la cité concernant la politique « d'emprunts » pratiquée par les Lyonnais, ces quelques exemples seront en mesure, peut-être, d'apporter un témoignage et permettront d'affirmer que la concurrence fut aussi vive dans le domaine de l'imprimerie que dans d'autres secteurs de l'économie et du commerce.

